

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 27 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 20 juin 2024

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre – LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile - ALIX Mathilde - MAHIEUX Jérémy - MORIN DIEGO Isabelle - GRANDVALLET Chantal - DELERUE David - PONGERARD Pascale - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence - DENIS Stéphane.

Absents excusés : DRAGON Sandra ayant donné pouvoir à RENAUDIE Hania - JUGEL Steven ayant donné pouvoir à WHITE Cécile – MOUNIER Benoit ayant donné pouvoir à MAHIEUX Jérémy.

Secrétaire de séance : Isabelle MORIN-DIEGO.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2024/046

Objet : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 2 mai 2024.

Madame Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 mai 2024 leur a été transmis avec l'envoi de la convocation du présent Conseil municipal. Le Conseil municipal demande à ce que le point « question diverse » soit retiré du Procès-Verbal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède alors à un vote dont les résultats sont les suivants :

Présents : 16

Pour : 15

Majorité absolue : 10

Votants : 19

Contre : 3

Suffrages exprimés : 18

Abstention : 1

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, avec 15 voix pour, 3 contre et une abstention :

- **Approuve** le retrait de la question diverse du Procès-Verbal.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE,
Maire.

Madame Isabelle MORIN-DIEGO,
Secrétaire de séance.

